

LA FRANCAISE LUX

Société Anonyme - Société d'Investissement à Capital Variable

60, avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 66. 785

Grand-Duché de Luxembourg

(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Luxembourg, le 25 avril 2024

Cher Actionnaire,

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a revu l'organisation de ses pôles de gestion d'actifs qui regrouperont les structures de gestion pour compte de tiers dans un modèle multi-spécialiste centré sur le client.

La première étape de la construction de cette nouvelle ligne métier a consisté à regrouper l'ensemble des structures de gestion d'actifs¹ au sein d'une même holding, le Groupe La Française, partageant ainsi une gouvernance, une plateforme opérationnelle et une informatique communes. Ces opérations ont été achevées au début de l'année 2024.

Le conseil d'administration de la Société (le « **CA** ») vous informe que l'une des prochaines étapes est l'absorption de La Française Asset Management (« **LFAM** »), la société de gestion actuelle de la Société, par Crédit Mutuel Asset Management (« **CMAM** »), société de gestion de droit français dont le siège social est situé au 4 rue Gaillon, F-75002 Paris, France, et autorisée à agir en qualité de société de gestion d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« **OPCVM** ») au sens de la Directive 2009/65/CE, et en qualité de société de gestion de fonds d'investissement alternatifs (« **FIA** ») au sens de la Directive 2011/61/UE, afin de créer une société de gestion unique associant leur expertise commune en matière d'actifs cotés (produits de taux, produits diversifiés et actions) avec plus de 86 milliards d'euros d'actifs sous gestion (proforma au 31/12/2023). Cette structure de gestion offrira aux investisseurs, sur l'ensemble des segments, une gamme plus large de solutions d'investissement, reposant notamment sur une expertise extra-financière intégrée, en cohérence avec les ambitions d'un gestionnaire d'actifs durable.

¹ **Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les sociétés de gestion suivantes :** [Crédit Mutuel Asset Management](#), [La Française Asset Management](#), [La Française Systematic Asset Management](#), [La Française REM](#), [CIC Private Debt](#), [Crédit Mutuel Impact](#), [Cigogne Management](#), [Crédit Mutuel Gestion](#), [New Alpha Asset Management](#). Seules [la BLI - Banque de Luxembourg Investments](#), [CIC Market Solutions](#) et [Dubly Transatlantique Gestion](#) resteront associées à leurs actionnaires actuels, compte tenu des liens quasi-exclusifs et opérationnels existants.

En conséquence de la Fusion, CMAM deviendra la nouvelle société de gestion de la Société avec effet au 1^{er} mai 2024 (la « **Fusion** »).

Le changement de société de gestion n'aura pas d'incidence sur la gestion des actifs de la Société ni sur ses actionnaires. Les accords avec les prestataires actuels seront intégralement repris par CMAM. Ainsi, BNP Paribas, Succursale de Luxembourg, demeurera le dépositaire, l'agent administratif, le teneur de registre et l'agent de transfert de la Société. Chaque compartiment de la Société continuera à être géré par le même gérant désigné.

Le changement de société de gestion n'entraînera aucune augmentation des frais, et les coûts liés au changement de société de gestion ne seront pas supportés par la Société et ses actionnaires.

Si vous souhaitez de plus amples informations, veuillez contacter votre conseiller financier ou votre distributeur local.

Avec nos meilleures salutations,
Au nom du Conseil d'administration